

mercredi 26 mars 2014

Vaccins : une percée politique vers la vérité

Quel homme (ou femme) politique osera un jour mettre les pieds dans le plat et remettre en question les politiques de vaccination ? On a beau balayer l'échiquier de gauche à droite, on ne voit personne, dans aucun hémicycle, se lever pour contester le bien-fondé de l'immunisation forcée par voie vaccinale. Même les écologistes adhèrent généralement à ce qu'ils considèrent comme de la bonne médecine préventive. Que les Belges se souviennent : lorsqu'il avait en mains tous les leviers de pouvoir en matière de santé, le parti Ecolo ne s'est nullement distancié de la propagande vaccinaliste mais a, au contraire, renforcé le nombre et la fréquence des injections recommandées. Et que les Français se rappellent : en plein scandale « grippe H1N1 », c'est le Dr Dominique Voynet, par ailleurs maire de Montreuil, qui faisait interdire une conférence « sectaire » de notre collaborateur Jean-Jacques Crévecoeur. A l'instar des rouges et des bleus, les verts politisés sont le plus souvent les alliés objectifs de Big Pharma.

S'ils ergotent parfois sur la lourdeur du calendrier vaccinal, ils ne remettent jamais en cause le principe même de l'acte médical consistant à inoculer des mixtures industrielles aux nouveau-nés.

C'est pourquoi un événement récent est à marquer d'une pierre blanche : en Belgique, un député écologiste vient de jeter un gros pavé dans la mare en attirant l'attention, via une question parlementaire, sur une très dérangeante étude américaine. Certes, Patrick Dupriez – c'est le nom de ce trublion – n'est jamais qu'un élu au parlement régional wallon. Mais sa visibilité est grande puisqu'il est aussi le président en exercice de cette institution ! Certes aussi, sa sortie politico-médiatique est un peu tardive. L'étude américaine en question date de 2012 et Néosanté l'a déjà évoquée à plusieurs reprises. Nous avons même traduit et publié sur notre site internet (*Rubrique « Extrarticles »*), un document rédigé par le co-auteur de la recherche, le journaliste médical Neil Z. Miller. Son « rapport spécial » intitulé « [Vaccins : conseils de sécurité et pièges à éviter](#) », repose notamment sur le travail publié il y a près de deux ans dans une revue scientifique renommée⁽¹⁾. Il n'empêche : il est très réjouissant qu'un parlementaire s'en empare et que les projecteurs se braquent ainsi sur une étude que Patrick Dupriez qualifie – c'est un euphémisme - d'« interpellante ». Et que dit-elle, cette fameuse étude ? Tout simplement **que les vaccins sèment incontestablement la maladie et la mort !**

La recherche de Goldman et Miller s'appuie en effet sur la très officielle base de données du programme VAERS (Vaccine Adverse Event Reporting System), qui collecte aux Etats-Unis toute information relative à des problèmes survenus après une vaccination. Lancé en 1990, ce système de « vaccinovigilance » contenait, en 2010, environ 350.000 rapports dont les informations sont fournies essentiellement par les producteurs de vaccins (37 %), le personnel soignant (36%) et les pouvoirs publics (10 %). Les alertes émanant des personnes vaccinées ou de leurs parents ne représentent que 7 % des effets indésirables rapportés. Et pourtant ! En faisant une analyse statistique portant sur 38.000 patients de moins d'un an, les deux auteurs ont d'abord mis en évidence une corrélation entre le nombre de doses de vaccins reçues par un enfant lors d'une même visite et le taux d'hospitalisation. Le résultat est net : plus un nourrisson reçoit de vaccins en une fois, plus il risque d'être hospitalisé. Le pourcentage d'admission hospitalière passe en effet de 11 % pour 2 doses à 23,5 % pour 8 doses. Autrement dit, dans la population étudiée suite à une notification au VAERS⁽²⁾, un bébé a une chance sur dix de se retrouver à l'hôpital s'il reçoit deux doses de vaccin. S'il en reçoit huit, il a presque une chance sur quatre. Une seconde analyse a porté sur la relation entre l'âge de la vaccination et le risque d'hospitalisation. Là aussi, le résultat est clair : tous nombres de doses confondus, plus un enfant est vacciné tôt, plus le risque de le voir hospitalisé augmente.

Plus grave : les mêmes résultats tendancielles sont apparus lorsque les chercheurs se sont intéressés à la mortalité.

Celle-ci est plus importante pour les enfants ayant reçu entre 5 et 8 doses (5,4 %) que pour les enfants ayant reçu entre 1 et 4 doses (3,6 %). Le pourcentage de décès est également plus important pour les enfants ayant reçu leurs vaccins avant 6 mois par rapport à ceux qui les ont reçus entre six mois et un an : 6,1 % contre 2,1 %. En d'autres termes, la

vaccination hâtive triple le risque d'envoyer son bébé au cimetière ! Sur son site internet⁽³⁾, le député Dupriez présente fidèlement l'étude, mais il la commente de façon très timorée, soulignant seulement qu' « *elle interroge l'évolution de la politique de vaccination* ». Selon lui, il faudrait peut-être vacciner moins jeune et ne pas grouper autant de vaccins. Avec cette étude, on peut pourtant prendre conscience que la vaccination elle-même est une pratique dangereuse puisque les dégâts enregistrés sont strictement proportionnels au nombre de piqûres et à leur précocité. Une seule injection est déjà une de trop ! Or, pour n'avoir pas fait vacciner leur enfant contre la polio, une couple de parents belges vient récemment d'être condamné à un mois de prison. Cette révoltante répression judiciaire appelle une percée vers la vérité beaucoup plus courageuse de la part du politique. On peut toujours rêver....

Michel Maset

⁽¹⁾ GS GOLDMAN et NZ MILLER, *Relative trends in hospitalizations and mortality among infants by the number of vaccine doses and age based on the Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS), 1990-2010*, in Human Experimental Toxicology, October 2012, vol. 31 no. 10, 1012-1021, accessible en ligne sur <http://het.sagepub.com/content/31/10/1012.full>

⁽²⁾ *Pour rappel, certains experts estiment qu'à peine un accident postvaccinal sur dix est signalé. Il faudrait donc multiplier les chiffres officiels par dix pour mesurer les ravages réels de la vaccination.*

⁽³⁾ www.patrickdupriez.be/vacciner-plus-jeune-grouper-les-vaccins/#more-1337